



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 mai 2019
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 4 mai 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'écris pour évoquer, avec une vive inquiétude, les actes de terrorisme perpétrés contre Israël par le Hamas, le Jihad islamique et les autres organisations terroristes à Gaza ces dernières 24 heures.

Des tireurs embusqués de ces organisations terroristes ont tiré sur deux soldats israéliens, qui ont été blessés, à la clôture de sécurité séparant Gaza d'Israël, alors que des émeutiers continuaient d'attaquer violemment la clôture dans le but de se frayer un passage. Par la suite, ces dernières 24 heures, le Hamas, le Jihad islamique et d'autres organisations terroristes à Gaza ont lancé plus de 200 roquettes sur Israël, touchant des grandes villes et des centres de population civile, notamment Ashkelon, Ashdod et Beit Chemech.

Le système de défense aérienne israélien Dôme d'acier a intercepté avec succès des dizaines de roquettes, sauvant ainsi d'innombrables vies. Certaines des roquettes ont toutefois touché des zones civiles, blessant grièvement au visage une femme de 80 ans originaire de Kiryat Gat et sous la taille un homme de 50 ans, et entraînant le transport à l'hôpital de Barzelai de 20 autres blessés. D'autres roquettes ont directement touché des maisons.

Les Forces de défense israéliennes ont réagi en prenant pour cible 30 avant-postes et installations terroristes à Gaza, notamment des installations de fabrication d'armes et des installations navales. Elles ont également détruit un tunnel, qui a été creusé dans le but de mener une attaque contre des civils dans une ville proche du côté israélien, dont l'entrée se situe dans la ville de Rafa à Gaza.

L'État d'Israël a pleinement le droit et le devoir de faire tout ce qui est nécessaire pour protéger son peuple et sa souveraineté, et il continuera de le faire à tout moment. Cette grave montée de la violence des organisations terroristes à Gaza se produit peu après la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et peu avant la journée israélienne de commémoration de tous les morts de guerre, le jour célébrant la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël et l'organisation du concours international de la chanson, Eurovision. Nous ne tolérerons jamais que des actes terroristes soient commis délibérément contre notre pays et notre peuple.

Je demande au Conseil de sécurité de saisir cette occasion pour enfin condamner le terrorisme contre Israël, pour inscrire le Hamas sur la liste des organisations terroristes et pour soutenir le droit fondamental d'Israël à la légitime défense.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**
